



Concours national de la Résistance et de la Déportation

Corpus documentaire et accompagnement pédagogique

La Fondation Charles de Gaulle accompagne les établissements scolaires qui souhaitent participer au Concours national de la Résistance et de la Déportation en mettant à leur disposition un corpus documentaire retraçant la **trajectoire de Michel Debré lors de la Seconde Guerre mondiale**. Celui-ci est contextualisé et accompagné de nombreux objets d'étude, afin de permettre aux enseignants d'aborder les documents choisis de la 3^{ème} aux classes de lycée général, technologique et professionnel.

Session 2024-2025 : Libérer et refonder la France (1943-1945)

- **Entrées par le thème « La Libération, un enjeu militaire ou politique ? »**
- **Entrées par le thème « Refaire la France : les projets des combattants pour l'après-guerre »**
- **Entrées par le thème « Restaurer l'Etat dans une France à reconstruire » :**
 - ➔ Libérer et restaurer l'autorité de l'Etat : ordres publics différenciés et combats de la libération.

Repères biographiques et historiques

Produit de l'excellence scolaire républicaine, Michel Debré effectue ses études secondaires au lycée Montaigne, puis au lycée Louis-le-Grand à Paris, avant d'intégrer l'École libre des sciences politiques, dont il sort diplômé à la cinquième place en 1931, et d'obtenir un doctorat en droit. En 1934, il commence sa carrière de haut-fonctionnaire au Conseil d'État à seulement 22 ans, puis entre au cabinet de Paul Reynaud, ministre des Finances dans le gouvernement Daladier, en 1938. Mobilisé en tant qu'officier de cavalerie au début de la Seconde Guerre mondiale, il est fait prisonnier à Artenay en juin 1940. Mais, il parvient à s'évader en septembre et à rejoindre Emmanuel Monick, secrétaire général du protectorat français du Maroc, qui prépare l'opération Torch. Michel Debré remet d'ailleurs à celui-ci une note sur les hypothèses de débarquement dans la région. De retour en France, il revient au Conseil d'État en 1942, puis s'engage dans la Résistance et passe à la clandestinité : il devient membre du Comité Général d'Etudes (CGE) fin 1942, puis du mouvement Ceux de la Résistance en février 1943, quatre mois après l'invasion de la zone libre, puis du Noyautage des administrations publiques (NAP) en août 1943. Adjoint au délégué général du Gouvernement provisoire de la République française (GPRF), il est chargé de réaliser une liste des préfets qui pourraient remplacer ceux de Vichy à la Libération. Il est lui-

même commissaire de la République de la région d'Angers d'août 1944 à mai 1945. Il devient ensuite chargé de mission auprès du général de Gaulle, président du GPRF. La rédaction des statuts des Instituts d'études politiques, et de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA), dont l'idée venait de Jean Zay, est confiée à ce brillant technocrate. Comme Émile Boutmy avait créé Sciences Po en 1872 pour « refaire une tête au peuple », il met en place des établissements capables de participer à la refondation du pays.

C'est dans ce contexte que Michel Debré rédige avec Emmanuel Monick, sous leurs pseudonymes respectifs de Jacquier et Bruère, *Refaire la France*, une réflexion sur la refondation d'un pays en ruines. L'impression clandestine de ce texte est presque achevée en janvier 1944, quand la Gestapo arrête son imprimeur. Sa publication est donc reportée au 1^{er} janvier 1945.

Le texte de référence

« Il n'est pas aussi vrai qu'on nous l'affirme, nous le devinons, qu'une grande œuvre de redressement soit au-dessus des forces de la France. Certes l'effort est immense et l'esprit, de prime abord, accepterait volontiers de le considérer comme hors de son pouvoir. Mais peut-être verrions-nous qu'il n'en est pas ainsi, si nous avons le courage de nous dresser face à la tâche nécessaire et de diviser nos difficultés en autant de problèmes clairs. Car en vérité, de quoi s'agit-il pour la France ? De refaire sa population, de rénover son économie, de rendre à la société sa cohésion, de rajeunir sa civilisation, de rassembler son empire. (...)

Ah ! s'il apparaissait à la suite de ce voyage autour de la renaissance française que la réalité n'est pas du côté des pessimistes, qu'il n'y a pas de fatalité historique, mais seulement des peuples qui s'abandonnent et des peuples qui luttent, que le destin du monde n'est pas écrit, mais que les nations énergiques peuvent toujours forger leur avenir, quel espoir ne se lèverait-il pas au cœur des Français ? Quels sacrifices ne seraient-ils pas décidés à accepter pour que la France reprenne sa place dans le monde et donne un éclatant démenti à ceux qui la croyaient déchuë ? »

Jacquier-Bruère, *Refaire la France*, Paris, Plon, 1945, pp 13-14.

« Aussi clairement que nos deux erreurs fondamentales, on aperçoit les deux qualités maîtresses qui domineront notre redressement. Si les Français acquéraient une conscience exacte du rôle de l'État et une conception saine des finances publiques, il ne serait pas excessif de dire que notre essor serait déjà en bonne voie. (...)

De tout temps, il a existé un domaine dont l'État était maître : routes, canaux, ports, voies ferrées. Au lendemain de la guerre, on peut le prévoir, ce domaine sera élargi. Il apparaîtra, en effet, avec évidence, que certains secteurs de l'économie nécessitent des vues si générales et si lointaines, une connaissance si intime et si permanente de la politique nationale, que seul l'État est à même de les diriger convenablement. Telles sont la fabrication des principaux matériels de guerre, l'exploitation de certaines mines, de l'énergie hydro-électrique, des grands transports nationaux... Toutes ces richesses sont des richesses nationales : elles doivent être traitées comme telles. Le rôle de l'État est, soit de les gérer directement, soit de les faire gérer sous son contrôle. Certains, surtout en France, s'effraieront de ce secteur public élargi. Ce sera une erreur. Ce qui est dangereux dans l'intervention de l'Etat, ce n'est pas tant son étendue que son indiscrimination, pas tant son emprise dans le domaine qui lui appartient que cette endosmose qui mêle le gouvernement à toutes les affaires privées et tous les intérêts particuliers aux décisions de l'État. »

Jacquier-Bruère, *Refaire la France*, Paris, Plon, 1945, pp 48-49.

« [Il faut] donner [aux Français] des institutions étroitement adaptées à la grande œuvre que le pays doit accomplir. Les Français d'ailleurs ne s'y trompent pas ; déjà ils se passionnent pour la forme que prendra demain leur régime politique. (...) »

Le problème décisif du redressement français est donc bien celui des institutions. (...)

On ne gouverne pas durablement un pays contre sa volonté. Or celle du peuple français est assez claire. Jamais elle ne s'est manifestée dans des conditions plus tragiques ni plus décisives. Un régime est mort : celui des dernières années de la III^{ème} République. Il est à juste titre rendu responsable des malheurs du pays. Personne ne le regrette. Un autre régime lui a succédé ; il a pris dans tous les domaines une attitude contraire au précédent : il est tombé aussitôt dans l'arbitraire. Personne n'y a pleinement adhéré. Les tendances profondes et permanentes de la nation, nul ne peut désormais les ignorer : le pays a répudié du régime démocratique les excès, mais non pas les principes. (...)

[Les nations occidentales] feront triompher à la fois leurs armes et leurs institutions. Elles luttent contre les jeunes tyrannies, comme dans la précédente guerre elles avaient lutté contre les vieilles autocraties : la victoire des nations unies, qu'on le veuille ou non, sera celle des institutions libres. La position de la France ne lui permet pas d'en choisir d'autres. (...)

Demain la situation sera toute différente : la guerre, l'occupation et le régime qui l'a accompagnée, auront détruit jusqu'aux fondations de notre édifice politique. Tout sera remis en cause. L'aire politique de la France sera comme celle d'une ville bombardée. On pourra reconstruire selon une vision d'ensemble.

Jusqu'à présent les projets de réforme n'ont jamais été dictés par une politique. Chaque parti avait sa conception, ses objectifs, ses désirs : aucun d'eux ne s'imposait à la nation. Demain, nous l'avons vu, un programme de redressement s'imposera à la France, si elle veut vivre fière et respectée dans le monde. Ce programme veut à n'en pas douter un gouvernement stable, fort, capable de mener au succès une politique difficile et de longue haleine. C'est dire qu'il commande les institutions nouvelles. »

Jacquier-Bruère, *Refaire la France*, Paris, Plon, 1945, pp 109-113.

« Regardons maintenant le Président de la République française tel que nous l'avons connu depuis deux tiers de siècle.

Il n'est pas l'élu du peuple ; il est sans prestige auprès de lui. Il est l'élu des assemblées ; mais chose curieuse, il est sans prestige auprès d'elles car, sorti du rang parlementaire, il y rentrera bientôt. Il est souvent le Président du Conseil d'hier ; il sera peut-être celui de demain : il est donc suspect au Président du Conseil d'aujourd'hui. Nul n'écoute ses discours, nul ne se tourne vers l'Élysée. Il n'a ni autorité, ni pouvoir de décision ; il n'apporte aucun élément de stabilité ou de permanence, car son mandat ne s'étend même pas à deux législatures. Il ne représente pas la majorité ; il n'est pas davantage l'image de la nation. Il ne gouverne pas, mais il ne règne pas.

En France, cette carence du Chef d'État est bien plus grave qu'on ne le croit. Elle supprime l'obstacle le plus efficace aux excès parlementaires. Le gouvernement perd son premier appui : il devient simplement la réunion des commissaires de la majorité. Le régime parlementaire se transforme en régime conventionnel : une assemblée exerce le pouvoir sans limite. La souveraineté est assurée, mais le respect des libertés est perdu. Le régime, lentement, vire à la dictature.

(...) Si la France est restée divisée jusqu'à l'effondrement final, c'est, n'en doutons pas, qu'un Chef d'État nous a fait défaut. La France ne peut choisir qu'entre les deux seules formules qui ont montré chacune leur efficacité dans un grand pays : à la démocratie il faut un Président ou un monarque. »

Jacquier-Bruère, *Refaire la France*, Paris, Plon, 1945, pp 117-118.

Les objets d'étude

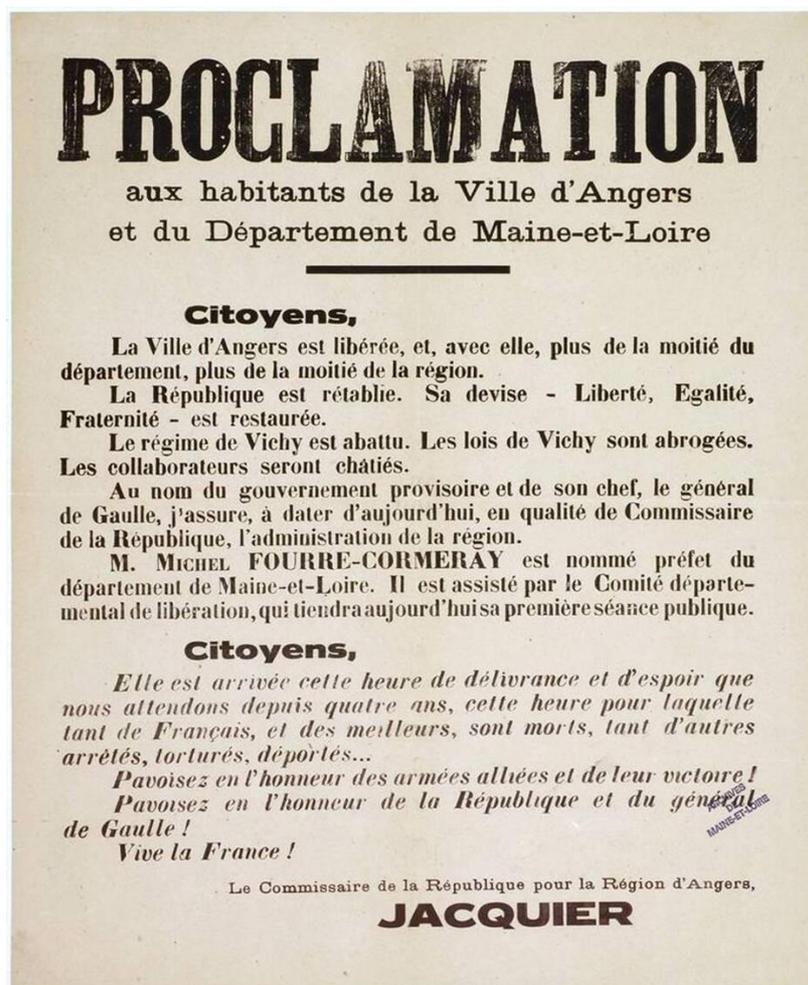
- La refondation, une entreprise possible et multiforme (politique, économique, sociale...).
- « Une certaine idée de la France » : refonder pour assurer la grandeur du pays.
- Le refus de l'AMGOT (*Allied Military Government of Occupied Territories* ou gouvernement militaire allié des territoires occupés).
- Les secteurs stratégiques (énergies, transports, production militaire...), des domaines régaliens pour garantir l'indépendance de la France.
- L'Etat, aménageur du territoire.
- Le rôle de l'Etat ou la défense de l'intérêt général face aux intérêts particuliers.
- Les prémices de la V^{ème} République : entre parlementarisme rationalisé et pouvoir exécutif fort.

Les documents complémentaires

« Un jour viendra où nos armes, reforcées au loin, mais bien aiguisées, se joignant à celles que se feront nos alliés, et peut-être à d'autres encore, reviendront triomphantes sur le sol national.

Alors, oui, nous referons la France ! »

Epigraphe de *Refaire la France* empruntée au discours radiodiffusé depuis Londres du général de Gaulle du 26 juin 1940 (intégralité de ce discours in Charles de Gaulle, *Discours et messages*, Tome 1 « 1940-1946 », Paris, Plon, 1970, pp 8-10).



Proclamation de Jacquier (Michel Debré), commissaire de la République pour la région d'Angers le 10 août 1944, © Archives départementales du Maine-et-Loire, 7 Fi 1497.

NOM : ~~DEBRÉ~~ PRENOMS : Michel SEXE : masculin

Date et lieu de naissance 15 Janvier 1912 à Paris

Nationalité Française Adresse 18 Rue Scartini à Paris

Ancien grade militaire Lieutenant Active ou réserve ? Réserve.

Date de nomination au dernier grade 1936.

Mutation à partir de l'appel sous les drapeaux Service militaire ; 1931-32 école de Saur. Sous-Lieutenant 11^e Chirassiers - Lieutenant en 1936 - Mobilisé en 1939: instructeur des B.O.Re Cavalerie au D.G.21-affecté à une unité combattante le 18.5.40 : E.M. 240° D.L.I. Prisonnier en France - Evadé en Septembre d'Orléans - Démobilisé en octobre 1940 à Toulouse.

Instruction générale Docteur en Droit.

Résumé des services rendus dans la résistance. En Juin 1943 entre à la Délégation Générale du G.P.R.F. : s'occupe de l'organisation administrative - missions diverses - appartient également au C.G.E. rattaché à la Délég. Génér. Travaille avec Bingen et Perodi - s'occupe plus spécialement des questions financières. Travaille sans interruption jusqu'à la Libération.

Rallié aux F. F. C. à dater du 15 Juin 1943

Situation sociale Membre des Comités de Résistance et du Comité de Libération. Combattant Honoraire de la République.

Situation familiale Marié

Nom du conjoint Marie Louaresquier

Date et lieu de naissance 26.6.1912

Nombre d'enfants quatre

Noms, date et lieu de naissance des enfants Vincent 26.4.1939 à Neuilly
François 3.4.1942 à Toulouse
Jean-Louis et Bernard : 30.9.1944 à Toulouse.

Ascendants vivants (qualités, noms et âges respectifs) Père : Robert Debré Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.

Autres personnes à charge /

Emploi dans le service Chef des Services Administratifs.

Catégorie P.2.

Assimilation spéciale Chef de Mission de Deuxième Classe

Pécule à dater à partir du 15 Juin 1943

Recruté par Délégation Générale.

Brevets militaires

Décorations Croix de Guerre : 1 citation à la 240 D.L.I. (étoile de bronze) 16.6.40
1 citation de la Résistance : palme.
Chevalier de la Légion d'Honneur : Nov. 1945 par Min. Guerre
Rosette de la Résistance en février 1946.

Blessures

Internement par la police Française ou Gestapo

Appréciations

Intelligent - cultivé - a rendu des services éminents à la Résistance - A rempli avec succès toutes les missions qui lui ont été confiées.

Proposition et motifs de citations et décorations

Fait à Paris le 15 novembre 1947

Le chef du Réseau de la
DÉLÉGATION GÉNÉRALE du G.P.R.F.



Javel

« Au début de l'année 1943, Jean Moulin élargit les compétences du Comité [Général d'Études] en lui précisant sa mission : préparer les mesures immédiates à prendre lors de la Libération ; dégager l'orientation générale du nouveau régime ; prévoir les changements de personnel administratif qui s'imposeront. Jean Moulin voit plus loin encore. Autour de lui, le CGE deviendra une pièce maîtresse de la Délégation et pourra fusionner avec le gouvernement venu de l'extérieur de façon à donner au général de Gaulle l'assurance d'une équipe formée d'hommes à la fois compétents, unis et fidèles. »

Michel Debré, *Trois républiques pour une France - Mémoires*, Tome 1, Paris, Albin Michel, 1984, pp 189-190.

« Si chacun reconnaît que les exigences de la reconstruction imposeront un effort de travail, nous voulons aussi affirmer les exigences de la solidarité nationale afin de prolonger l'élan qui anime l'unité de la Résistance. Certes, une société plus juste suppose une société plus prospère, mais il n'est pas possible d'étudier les modalités du retour à la prospérité sans faire une large place à une politique sociale dans son sens le plus élevé. »

Michel Debré, *Trois républiques pour une France - Mémoires*, Tome 1, Paris, Albin Michel, 1984, p 203.

« Ainsi donc, quelques mois après avoir connu la fierté de la libération, nous venons de goûter la douceur de la victoire. L'affreux cortège des deuils, des larmes et des angoisses est à la fin terminé.

Mais, comme il était prévu, c'est le lendemain même que sont apparues, sous une lumière plus crue, les difficultés qui encombrant encore le présent. Car certaines épreuves que l'on supportait vaillamment tant que la France jouait son destin au combat, que nos soldats tombaient sur les champs de bataille, que nos captifs étaient détenus par l'ennemi, nous semblent soudain aujourd'hui plus amères et plus irritantes. Cependant, nous savions tous qu'il ne suffirait pas que les canons se taisent en Europe pour que soit, en un instant, réparé tout ce qui a été détruit au point de vue matériel et au point de vue moral, pour qu'ait disparu la grande fatigue des hommes, pour que l'activité reprenne son cours normal, pour que nos institutions et nos mœurs soient rebâties et renouvelées. S'il est vrai, qu'à travers les vents et les marées, a été sauvé l'essentiel : indépendance nationale, intégrité et unité du pays et de l'Empire, liberté des Français, moyens physiques de vivre, il ne l'est pas moins que, pour devenir tels que nous voulons être, je veux dire prospères, puissants et fraternels, nous avons à faire sans tarder des choses très grandes et très difficiles et nous avons à les faire à la fois. (...)

Pour pouvoir faire valoir comme il faut, et au bénéfice de tous, nos intérêts et notre idéal, le plus urgent et le plus nécessaire est pour nous maintenant de rentrer au plus tôt dans l'activité économique générale, non point comme un peuple qui attendrait tout des autres, mais comme des gens qui travaillent, tirent le possible de leur sol, de leur sous-sol, de leurs usines, de leurs ports, de leurs voies de communications, se montrent capables d'échanges et donnent le spectacle de l'ordre et de la bonne santé dans les domaines politique, social et moral. Nul n'ignore à travers le globe qu'il n'y a pas de rayonnement dans la confusion, ni de progrès dans le tohu-bohu.

C'est pourquoi, à partir d'à présent, ce ne sont plus seulement nos facilités d'existence, notre niveau de vie, mais bel et bien notre valeur et notre figure dans le monde qui dépendent de notre production. Hier, il n'y avait pas de devoir national qui l'emportât sur celui de combattre. Aujourd'hui, il n'y en a pas qui l'emporte sur celui de produire. (...)

Nous, Français, dans l'extraordinaire aventure où nous fûmes précipités, nous avons maintenant dépassé les plus grands périls et les plus grandes douleurs. Le port s'offre à notre vue. Pour ne point échouer avant de l'avoir atteint, soyons unis, soyons patients, soyons laborieux !

Regardez ! Au-delà des peines et des brumes du présent, un magnifique avenir s'ouvre, une fois de plus, devant la France. C'est à nous, ses enfants, qu'il appartient de le lui conquérir. »

Charles de Gaulle, *Discours et messages*, Tome 1 « Pendant la guerre 1940-1946 », Discours radiodiffusé du 24 mai 1945, Paris, Plon, 1970, pp 553-557.

Pour aller plus loin

- [Bouchinet-Serreulles, Claude, « La résistance », in *Espoir*, n°110, pp 9-11.](#)
- [Plantey, Alain, « La réforme de la fonction publique », in *Espoir*, n°110, pp 12-18.](#)
- [Discours de Michel Debré devant le Conseil d'État, le 27 août 1958.](#)